La lettre d'information des Agendas 21 des lycées agricoles publics de Picardie

Spéciale exploitations, février 2011

S'engager collectivement pour rétablir les liens entre la terre, les agriculteurs et la société

Soucieux de participer à la « modernisation » de l'agriculture dans les années 60, pour répondre aux enjeux, notamment alimentaires, de l'époque (encore sous le coup des frustrations des années de guerre), l'enseignement agricole, via ses exploitations et ses enseignements a participé à l'élaboration et à la diffusion du modèle agro-industriel occidental.

Mais les nombreuses crises environnementales, sanitaires, sociales, voire sociétales, qui jalonnent notre histoire depuis les années 80 attestent des limites de ce système. Tandis que les pays les moins avancés n'ont pas accès à la souveraineté alimentaire et que les éleveurs d'ici ne peuvent vivre de leur travail, des questions de fond travaillent le monde agricole.

L'enseignement agricole ne peut rester en marge de ces questionnements car sa vocation première est bien de former de futurs professionnels qui soient en capacité de répondre aux exigences alimentaires, sociales et territoriales des sociétés.

Les exploitations des lycées doivent répondre des mêmes missions que celles des établissements: enseignement, insertion scolaire, sociale et professionnelle, animation et développement des territoires, coopération internationale, expérimentation et développement. Missions auxquelles s'ajoute la production en tant que telle, dans le respect des populations, des écosystèmes et des ressources renouvelables ou non.

Nos exploitations ont ainsi vocation à être des lieux d'apprentissage des réalités professionnelles et sociétales.

Depuis le milieu des années 90, l'enseignement agricole expérimente, à l'échelle nationale, la manière dont les exploitations peuvent intégrer des pratiques et des questionnements plus soutenables pour les hommes et pour la planète. Depuis 2008, une note se service incite au développement de l'agriculture biologique sur les exploitations des lycées et des réseaux nationaux (système national d'appui) se sont développés sur des thématiques liées à la biodiversité, à l'eau, à la performance énergétique des exploitations, à l'agriculture biologique...

De nombreuses initiatives sont aussi en germe dans les territoires picards avec le développement de circuits courts, la multiplication des Amap, la réflexion sur les Plans climat énergie territoriaux, le développement de l'Agriculture biologique, les travaux du Réseau mixte technologique « Biomasse », les ressources produites par Agrotransfert-ressources et territoires…

Les cinq exploitations des lycées agricoles publics que compte la Picardie ont à cœur de s'inscrire dans ces dynamiques ou groupes de réflexion et de développement.

La multiplicité de leurs missions, leur caractère foncièrement pédagogique et le système décisionnel nécessairement complexe duquel elles dépendent contraignent parfois leur réactivité. Mais les directeurs des exploitations, associés aux animateurs Agenda 21, se donnent collectivement comme objectif de rétablir les liens entre la terre, l'agriculteur et la société.

Cette lettre d'information « spéciale exploitation » ne vise pas à présenter de manière exhaustive les exploitations, mais donner à voir leur implication dans les domaines techniques, sociaux ou sociétaux qui mènent à une agriculture « durable ».

Isabelle Gaborieau
Animatrice régionale de la démarche Agenda 21 des lycées agricoles publics picards

Sommaire:

- **Un engagement collectif pour rétablir les liens entre la terre, les agriculteurs et la société** (page 1)
- **Le développement de l'agriculture biologique** (page 2)
- **Produire des références pour le plan Eco-phyto 2018** (page 2).
- Pour une relocalisation citoyenne de l'agriculture (page 2)
- **Ribécourt : Protection biologique intégrée, maraichage biologique et certification environnementale des espaces verts** (page 3)
- **Le Paraclet: diversité des systèmes et innovations** (page 4)
- **Crézancy: produire des références pour le plan éco-phyto et pour maintenir la biodiversité** (page 5)
- **Airion : Accompagner le changement de pratiques chez les élèves, apprenants et stagiaires** (page 6)
- **Vervins: Affirmer l'identité du bocage en Thiérache** (page 7)
- **Des ateliers maraichage hors exploitations** (page 8)

DES CHANTIERS EN COURS … ET D'AUTRES A INVESTIR

DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Grenelle de l'Environnement a fixé un objectif de 20% de repas bio dans l'ensemble de la restauration collective publique, dont les cantines scolaires, et 6% de la Surface agricole utile (SAU) en bio d'ci 2012. Un objectif qui n'aura de sens que couplé à une alimentation de qualité et de proximité. Ces dernières années, les exploitations de nos lycées ont augmenté la part de leur SAU tenue en mode biologique.

Sur Crézancy, 40 ares en viticulture sont convertis ainsi que 12 ha de grandes cultures et 80 ares de cultures maraichères sont en dernière année de conversion.

Sur Ribécourt, 80 ares ont été convertis pour de la culture maraichère et depuis 2010, l'exploitation produit des plants maraichers biologiques sous serre pour les professionnels.

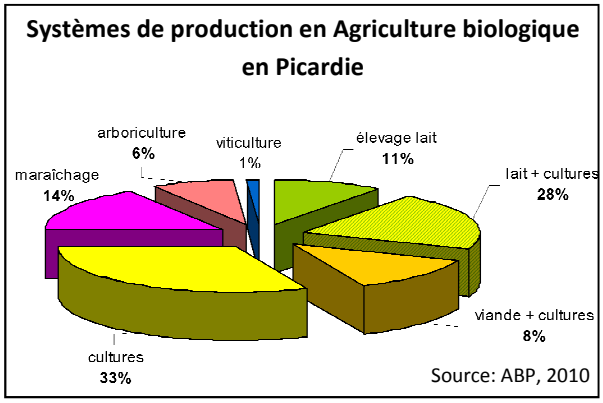

Au Paraclet, outre les 6,5 ha de prairies sous verger, 15 ha de grandes cultures sont en projet de conversion et 50 ha de zones humides servent à la production de viande bovine biologique valorisée en circuit court.

L'exploitation d'Airion, quant à elle conduit 9 ha de grandes cultures en mode biologique ainsi qu'un verger de 30 ares et projette de convertir 21 ha supplémentaires en plus d'un possible futur atelier de poulets de chair.

Pour autant, si la part de l'agriculture biologique est importante au regard de la moyenne picarde, il n'en reste pas moins qu'elle se développe encore essentiellement sur des ateliers spécialisés ou marginaux quand les besoins en expérimentation / développement pourraient se situer du côté de l'élevage laitier et des grandes cultures.

PRODUIRE DES REFERENCES POUR LE PLAN ECO-PHYTO 2018

Le Plan Ecophyto 2018 est issu du Grenelle de l'Environnement et a été repris par le Plan national santé environnement (PNSE 2). Il vise à réduire la dépendance des exploitations aux produits phytosanitaires. Il reprend l'engagement des parties prenantes du Grenelle de réduire de 50% l'usage de ces produits d'ici 2018.

Les exploitations de nos lycées se sont engagées à participer à l'expérimentation, à la création de références et au développement de l'apprentissage de systèmes de cultures économes en intrants.

A ce titre, l'exploitation de Crézancy (02) est depuis déjà septembre 2009 partie prenante de l'expérimentation (Axe 2, action 16) qui s'attache à expérimenter des systèmes alternatifs et à produire de la ressource en lien avec le réseau « Agronomie Ecophyto 2018 » du Système national d'appui de la DGER.

Depuis juillet 2010, le dispositif se déploie nationalement avec la constitution de réseaux de démonstration (groupes de fermes pilotes en lien avec la recherche et les chambres consulaires) chargés de tester la faisabilité technique des changements de pratiques autour de 5 filières: grandes cultures, polycultures-élevage, viticulture, arboriculture et légumes. Les exploitations de nos établissements se sont positionnées pour participer à ces groupes de travail et d'échanges.

POUR UNE RELOCALISATION CITOYENNE DE L'AGRICULTURE

Si la dimension technique est importante, elle ne peut s'aborder qu'en lien avec les problématiques émergentes sur les territoires: protection d'aires d'alimentation de captage, entretien de zones humides, participation à l'offre de produits alimentaires de qualité et /ou issus de l'Agriculture biologique, appui au développement des mécanismes biologiques nécessaires à la réduction de l'utilisation de produits chimiques, renforcement du rôle des haies dans le bocage et production d'énergie par le développement de filières bois, choix de modes de production et de consommation susceptibles de diminuer les émissions de Gaz à effet de serre… L'évolution de l'agriculture ne peut être pensée en dehors des questions environnementales, sociales et sociétales desquelles elle participe.

Cette relocalisation citoyenne de l'agriculture ne pourra que passer par la création de lien entre recherche et expérimentation en réseau avec les agriculteurs, les élus, la société toute entière au travers des Projets d'aménagement et de développement durable (PADD) des territoires. Un nouveau champ s'ouvre donc pour les exploitations et pour les établissements dans une optique d'apprentissage de ces nouvelles régulations pour les apprenants.

L'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT AGRICOLE DU PARACLET (80)

Diversité des systèmes et innovations

L'exploitation agricole du Lycée du Paraclet, située sur deux sites distants de 35Km, s'étend sur 200 ha au cœur de la Somme. Le premier site, annexé au lycée avec 130 ha est destiné aux productions végétales typiques du territoire telles que du blé, de la pomme de terre fécule, du colza, du pois, de la betterave sucrière ou encore de l'ensilage de maïs. Ces productions (maïs ensilage, pailles de pois, colza et blé, pulpes de betteraves) sont conduites en « non labour » et valorisées par le troupeau laitier. Ce troupeau est composé de 37 vaches laitières avec 2/3 de race Prim'Holstein et 1/3 de race Rouge Flamande fournissant un quota annuel de 300 000L de lait valorisé par la laiterie Sodiaal. Une partie (1/3) des apports azotés sont issus du compostage du fumier de bovin.

Dans un modèle très différent, le second site répond plus à des enjeux environnementaux et sociétaux. En partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie, un troupeau de vaches Nantaises (37 têtes) défriche les70 ha de terrains marécageux ce qui permet aux grand public (promeneurs mais aussi pêcheurs, chasseurs) de se réapproprier cette zone sans travaux lourds. Un verger conservatoire de variétés anciennes de pommes certifié biologique renforce l'éducation au goût et aux fruits frais des apprenants.

Cet ensemble fonctionne grâce à une équipe salariale de deux personnes à temps plein épaulées par deux apprenants par semaine ainsi que deux salariés pour les pointes de travaux.

Le pôle de grandes cultures de l'exploitation annexé au lycée développe un axe important d'expérimentations végétales en mettant à disposition des surfaces au SRAAL et à la FREDON pour leurs essais de terrain (Station de brumisation). Ces expérimentations comportent plusieurs volets :

- Essais variétaux en pommes de terre et blé.
- Essais de Résistance à la Pyrale.
- Essais de résistance au Mildiou.
- Essais de pré-homologation de produits phytosanitaires.
- Essais comportementaux vis-à-vis des intempéries (gel, printemps froid, inondations,…)
- Validation des modèles informatiques (Seuil de traitement, quantité de matière active).

Sur l'ensemble des surfaces hormis celles de pommes de terre, l'exploitation s'engage en traitements « Bas volume » (15 l/ha) depuis 8 ans. Elle anticipe ainsi les normes ECOPHYTO 2018 et fournit ses résultats au réseau de fermes de référence. De plus, elle s'engage en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Somme à travers le réseau « Blé 80 » (Observation de maladies et parasites, essais de densités de semis, protection intégrée) fournissant ainsi un support privilégié aux BTS Productions végétales du CFPPA du Paraclet.
Ces productions végétales sont de véritables supports pédagogiques pour l'ensemble des apprenants de l'EPL : Comptage de perte au semis, apparition de maladies, confection d'herbiers en adventices concurrentiels, plan de fumure prévisionnel, profils culturaux et reliquats azotés en sortie d'hiver.

En parallèle, le pôle « production animale extensive », plus axé vers le développement du territoire , favorise la réflexion des apprenants à la diversification agricole. Dans un premier temps, la production de viande biologique issue de l'élevage Nantais, proposée en caissettes aux particuliers et à la cantine de l'EPL, ouvre une fenêtre concrète sur la vente directe et sur le développement d'une filière locale territorialisée. Une réflexion sur la valorisation du lait à la cantine de l'EPL est en cours (lait voire transformation laitière). Dans un second temps, le verger biologique est valorisé à travers la dégustation de pommes à couteau à la cantine mais aussi à travers la fabrication de cidre. L'ensemble des classes participent activement à la cueillette ce qui permet de fabriquer 4000 bouteilles par an.

Michel BELLANGER, chef d'exploitation du Paraclet — Emilie HECQUET, animatrice Agenda 21 du Paraclet

L'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT HORTICOLE DE RIBECOURT (60)

Protection biologique intégrée, maraichage biologique et certification environnementale des espaces verts

L'exploitation de Ribécourt, essentiellement tournée vers l'horticulture, est le support pédagogique des activités pratiques dans les trois domaines de formation de l'établissement (les travaux paysagers, les productions horticoles et la vente de produits horticoles).

Dédiées à la production florale ornementale, les serres produisent principalement sur trois saisons (plants à massif d'automne et chrysanthèmes, compositions de noël, pantes à massif de printemps). L' écoulement de la production se fait par la vente en gros et la vente au détail.

Ribécourt en quelques chiffres...

Serres chauffées : 2200 m²
Tunnels chauffés : 900 m²
Tunnel froid : 200m²
Surfaces « Chrysanthèmes » : 1000m²

Parcelles Maraîchères AB : 0,8ha
Parc : 5 ha
Bois : 2.5 ha
Arboretum et verger conservatoire : 1,6 ha
Salariés : 1,8 ETP

Notre projet d'établissement a été réécrit l'année dernière avec l'ensemble de la communauté éducative et les projets décrits ci-dessous sont inscrits dans le thème 5 intitulé « *Innover et expérimenter de nouvelles techniques et les transmettre* ».

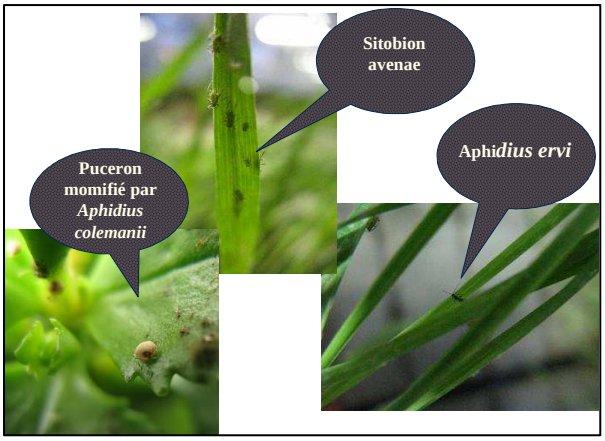

Des cultures protégées par ... des insectes

Depuis le mois de septembre, les insectes sont entrés dans les serres pour nous aider à lutter contre les différents ravageurs. Concrètement, l'usage de la Protection Biologique Intégrée consiste en l'emploi d'organismes vivants (ou de leurs dérivés) en lieu et place des pesticides chimiques.

A titre d'exemple, à Ribécourt des diffuseurs de phéromones et des pièges chromatiques nous ont permis de protéger nos cultures de Cyclamen (deux traitements contre le thrips au cours de la saison au lieu d'un par semaine).

Les élèves ont lâché des auxiliaires contre les pucerons sur les cultures d'hiver et les mouches de terreau (0 traitement sur puceron) ; ils ont suivi les élevages relais permettant le maintien des populations d'auxiliaires. La communication sur ces pratiques se réalisera d'abord lors des Journée Portes Ouvertes et prendra la forme d'affichages permanents et de conférences à destination des professionnels et du grand public.

Le maraîchage Bio, initié au printemps 2010 a donné lieu à des cultures de légumes (pommes de terre, courgettes, radis, oignons et carottes) qui ont intégralement été produits puis consommés par les apprenants

En route vers la certification de nos Espaces Verts...

Soucieux de préserver notre environnement et de pouvoir former les professionnels dans un autre rapport métier/environnement, nous nous sommes depuis un an intéressés à la certification Espaces Verts Ecologiques. Très rapidement, les différents acteurs du territoire se sont intégrés dans notre démarche (Pays Sources et Vallées et Agence de l'eau principalement) et sont aujourd'hui de véritables partenaires techniques et financiers. Actuellement les enseignants/formateurs, les personnels d'exploitation, les agents d'entretien, les élèves/apprenants/adultes forment une équipe qui pilote le projet et ils réalisent en petit groupe les travaux nécessaires à l'obtention de la certification : inventaires des milieux, plan de gestion différenciée... En pratique à ce jour, il n'y a plus de traitements insecticides/fongicides, les massifs sont gérés par le paillage ; tous les déchets verts sont soit compostés soit broyés et utilisés en paillage.

Xavier BUNKER, Directeur d'Exploitation — Fanny VERDIERE, Animatrice Agenda 21

L'EXPLOITATION DU LYCEE VITICOLE ET AGRICOLE DE CREZANCY (02)

Produire des références pour le plan éco-phyto et pour maintenir la biodiversité

L'exploitation de l'EPL de Crézancy - Aumont - Verdilly se situe sur les trois sites, elle est diversifiée et compte cinq ateliers:

2 ha 65 de pommiers à cidre (Crézancy)
3 ha 23 de vignes en AOC Champagne (Crézancy)
Un troupeau laitier de 40VL Prim'Holstein pour un quota de 308 000 l (Crézancy)
Un troupeau ovin viande de 380 mères de race Ile de France en système semi-bergerie (Crézancy)
Un potager en conversion à l'agriculture biologique (Aumont)
240 ha de SAU dont 180 ha de grandes cultures sur les trois sites

L'exploitation est certifiée iso 14 001 depuis juin 2009, certification qui permet d'avancer sur des projets tels que le tri des déchets, la sécurité du site. L'existence du plan d'action oblige à une veille réglementaire et à la mise en place de projets à court et moyen terme dont, entre autres, l'aménagement d'une plate forme de lavage et de remplissage des pulvérisateurs.

ZOOM SUR L'ATELIER VITICOLE

Les 3ha 23 de vignes en AOC champagne, permettent une production de 20 à 25 000 bouteilles selon l'appellation. Le statut de récoltant manipulant nous permet de commercialiser sur site cette production qui compte une gamme de quatre champagnes : brut tradition, blancs de blanc, rosé et millésime. Les trois cépages sont présents sur la surface avec une dominante de Pinot Meunier. Depuis 2010, 40 ares sont en conversion à l'agriculture biologique, le restant de la surface étant conduit selon des itinéraires techniques alliant réduction de dose, allongement des cadences..., ainsi que différentes méthodes de maîtrise de l'enherbement dans l'inter rang et sous le rang.

ECOPHYTO

La signature en septembre 2009 de la convention avec le CEZ de Rambouillet a intégré l'exploitation de l'EPL dans le réseau pilote du plan écophyto 2018. dans le cadre du Grenelle de l'environnement Action 16 . Ce Projet comporte 2 axes:
« Tester et valider des hypothèses agronomiques favorables aux objectifs du plan Ecophyto 2018 : réduction de 50 % des IFT»
« Créer, évaluer et capitaliser des situations pédagogiques permettant le transfert de ces modes de production vers des publics apprenants »
3 itinéraires techniques comparatifs ont été adoptés pour la conduite de la vigne:

Itinéraire 1 : désherbage chimique, réduction de dose (de 50 à 75 %) pour les maladies fongiques,
Itinéraire 2 ; désherbage mécanique, réduction de dose (de 25 à 50 %) pour les maladies fongiques
Itinéraire 3 : conduite biologique
La confusion sexuelle est utilisée sur les 3 itinéraires
Itinéraire 4 : vignes de Barzy idem itinéraire1 suite à la suppression des traitements par hélicoptère

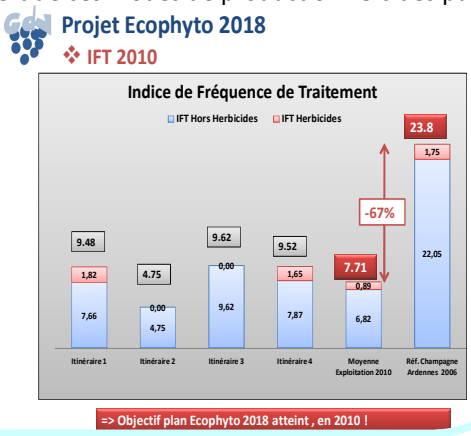

BIODIVERSITE

Plantation d'une haie arbustive avec les élèves de secondes pro viti et suivi de la biodiversité mis en place par le CIVC.

1075 arthropodes auxiliaires répartis en 43 espèces ont été récoltées pendant l'étude.

Le comptage sera renouvelé dans 4 ans pour apprécier l'amélioration de la biodiversité

Observatoire de la biodiversité en milieu agricole mis en place par le Muséum d'Histoire Naturelle

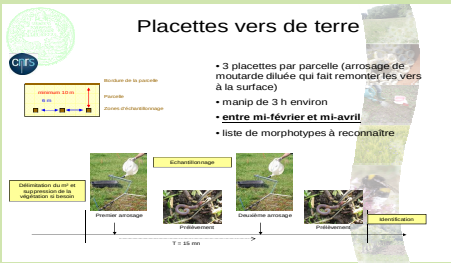

Comptage de vers de terre réalisés en séance de TP viti, mise en place de nichoirs à abeille solitaire, comptage de papillons et de bourdons…. Tester les protocoles en milieu viticole, créer des référentiels tel était l'objectif du muséum d'HN auquel l'EA a participé en intégrant ce groupe pilote.

Laetita VANNESSON, directrice d'exploitation— Anne-Sophie DELERUE, animatrice A21

L' EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT DE L'OISE (AIRION, 60)

Accompagner aux changements des pratiques agronomiques et environnementales

Dès les débuts de l'enseignement agricole, la présence dans les établissements d'exploitations agricoles et d'ateliers technologiques (EA-AT) est née de la volonté de mettre en place une formation professionnelle de qualité, proche des exigences du monde professionnel. « *Les exploitations devenues centres de l'EPLEFPA, doivent élaborer leur projet pédagogique, en cohérence avec les projets de formation des centres (lycées, CFA et CFPPA).*

L'exploitation de l'EPLEFPA d'Airion, 64 ha composés :

- de productions végétales menées en agriculture biologique (Luzerne, Blé Maïs)
- de productions en agriculture intégrée (Céréales, Oléagineux, Protéagineux, Betterave Sucrière)
- d'une plate-forme expérimentale de démonstration et vulgarisation de culture Biomasse,
- d'une plate-forme expérimentale en gestion différenciée des espaces verts
- d'une collection botanique

Ainsi qu' une ferme pédagogique labellisée par le Conseil Régional pour l'accueil, la formation et la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement

Nos activités s'orientent sur l'émergence et la diffusion de pratiques agricoles durables et sur une pédagogie adaptée à l'approche du vivant : site d'observations, d'applications avec la prise en compte « des » agricultures (non plus un mais des modèles d'agriculture) :

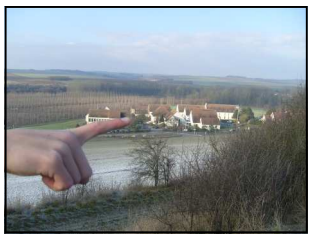

- les activités de l'exploitation et les situations de travail
- le territoire
- les réseaux de partenaires et la mise en place d'expérimentations
- le système de production et les modes de mise en marché : les ateliers et les facteurs de production, les assolements, les conduites, les résultats technico-économiques, la commercialisation…

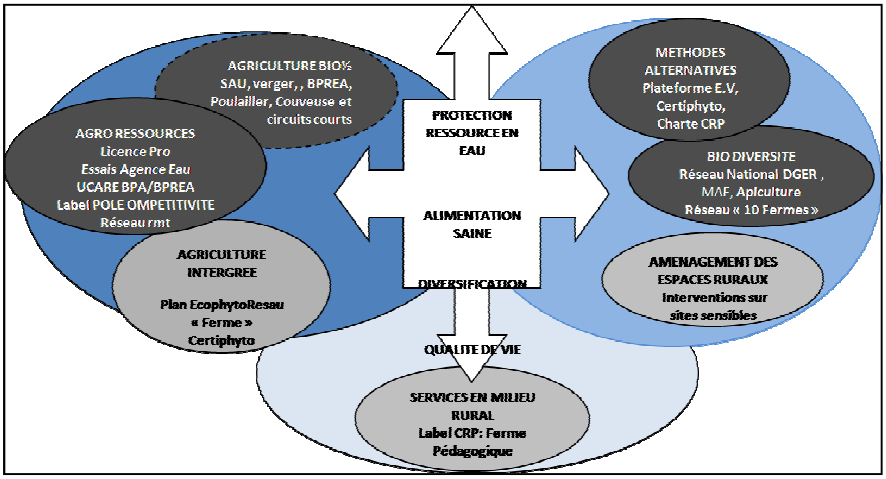

L'exploitation support pédagogique pour tous les groupes en formation

La pédagogie sur l'exploitation concerne 100 élèves des classes de 2nde au BTS en formation initiale, du CAPA PAUM au BPREA pour la Formation Continue :

- Des mini-stages de 30 h pour les 2 nde pro et 1ère et 14 H pour les terminales CGEA. Les stages contribuent à développer l'apprentissage de la conduite et de l'entretien du matériel pour les 2nde, de la gestion de parcelles et de suivis d'itinéraires culturaux pour les 1ères, (une parcelle de céréales de 6 ha dédiée), et du suivi de l'ensemble des cultures (ensemble des itinéraires culturaux de l'exploitation) pour les terminales

- Des TP dirigés par les enseignants et formateurs techniques en agronomie et agro-équipement pour les élèves en CGEA, les stagiaires en BPA TCEEA et BPREA

- Des réunions hebdomadaires durant lesquelles les BTSA APV en autonomie organisent les travaux et gèrent l' entreprise (programmation hebdomadaire des travaux, transmission des données aux autres élèves de l'établissement et enseignants, gestion des expérimentations : réflexion sur les innovations, gestion technico économiques : utilisation du logiciel « mes parcelles »

Jean-Luc COPPENNOLLE, Directeur d'exploitation— Christophe DEMPIERRE, Directeur du CFPPA

L'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT DE LA THIERACHE (02)

Affirmer l'identité du bocage en Thiérache

L'exploitation du lycée agricole de la Thiérache a démarré son activité en 1975 et a beaucoup évolué écrivant de nombreuses pages au fil des années. En décembre 2009, un nouveau chapitre s'est ouvert avec la reprise du GAEC de Rabouzy . L'exploitation est typique du territoire de la Thiérache, rural et dans lequel prédomine l'élevage bovin laitier, et, dans une moindre mesure, ovin.

L'exploitation, de type polycultures-élevage est sur deux sites distants de 3 km. Elle compte 3 salariés à temps plein encadré par le directeur d'exploitation.

Les surfaces cultivables (73,50 ha) sont dédiées à la production de blé, escourgeon, féveroles, betteraves et ¨maïs ensilage; les prairies permanentes représentent 38,50 ha et 1,30 ha de verger de pommiers est en cours de conversion biologique pour une première récolte en octobre 2011. Les prairies et les haies bocagères de l'exploitation font partie intégrante de l'AOP Maroilles. L'exploitation est support de parcelles d'essais (Isoriques, Opti'Blé…) et elle valorise les déchets de biscuiterie dans l'alimentation des porcs.

L'atelier bovin lait est constitué de 50 vaches Prim'Holstein en logettes sur caillebotis. L'atelier ovin est constitué de 200 brebis et agnelles de race Texel et Texel x Romanoff élevées en semi-bergerie. Deux autres ateliers existent: un atelier porcin avec 75 truies et un atelier avicole de poulet de chair « label rouge ».

L'exploitation est certifiée ISO 14 001 ce qui contribue à améliorer les activités de production et de gestion des déchets, notamment.

De nombreux projets sont à l'étude, les plus importants concernant l'agrandissement de la stabulation des bovins mais aussi la mise aux normes « bien-être animal » de l'atelier porcin (2013) et, plus ambitieux, la fabrication de maroilles sur le site de Rabouzy.

L'exploitation de l'établissement de la Thiérache travaille activement au développement du territoire rural dans lequel elle s'inscrit.

Le pays de Thiérache bénéficie d'un programme LEADER dont l'objet est de « Faire du patrimoine Thiérachien un capital créateur de développement durable ». Pour le GAL (Groupe d'Action Locale), cela passe par la valorisation du capital paysager et naturel de la Thiérache: réflexion sur la filière bois, programme bocage, charte paysagère, étude/action filière bois, actions d'animation et de promotion en faveur de l'environnement, renforcement des circuits touristiques de valorisation paysagère du territoire...

Le Pays de Thiérache vise à terme la constitution de bassins d'approvisionnement de chaufferies. Dans ce cadre, et en lien avec le Réseau mixte technologique Biomasse, Agro-transfert Ressources et Territoires a monté un projet dont l'un des objectifs est de développer des sites de valorisation de la biomasse en Picardie (projet OPTABIOM).

Bien consciente que la problématique émergente sur le territoire de la Thiérache est de concilier biodiversité, entretien du paysage et production d'énergie bois, l'exploitation a donc mis en œuvre depuis l'hiver 2007-2008 un programme de valorisation bois-énergie avec la mise en place d'une chaufferie bois pour 4 salles, la plantation régulière de haies et taillis champêtre, la valorisation des herbages, le déchiquetage du bois sur place et la transformation en plaquettes.

Elle participe aussi à la communication autour de la haie à travers des projets pédagogiques, des actions de sensibilisation destinées au grand public et des actions de démonstration de production de plaquettes...

Christophe DUMOULIN, animateur Agenda 21— Chef d'exploitation, Thomas LANDORIQUE

DES EXPLOITATIONS … ET DES ATELIERS MARAICHAGE

En dehors ou avec les exploitations, de nombreux ateliers maraichage éclosent dans nos établissements. Le plus ancien, il date de 1950, est le potager d'Aumont (02), complètement intégré dans la restauration proposée sur le lycée. Un planning saisonnier est réfléchi pour une meilleure coordination avec la cantine, les élèves travaillent à valoriser les légumes issus du jardin auprès des populations locales. Il est aujourd'hui dans sa dernière année de conversion en mode biologique.

Sur l'établissement de la Haute-Somme, à Péronne (80), le jardin partagé des 4 saisons est né du souci de permettre l'accès à une nourriture saine et équilibrée aux personnes les plus démunies du territoire. Des liens étroits se sont développés avec les partenaires de la Haute-Somme afin de proposer des animations, des réflexions techniques, un soutien à l'insertion, des ateliers pédagogiques autour de la nutrition, de la santé et de la cuisine. Le lycée met ainsi à disposition des jardiniers le terrain, une cuisine pédagogique ainsi qu'un accompagnement individualisé.

En plus des jardins d'insertion traditionnels, déjà existants, d' autres ateliers ont vu le jour ces dernières années.

Sur l'établissement de la Thiérache, les jeunes de 3ème s'occupent d'un potager conduit lui aussi en mode biologique.

L'exploitation de Ribécourt a, quant à elle, commencé à produire des légumes pour la cantine en plus des plants biologiques pour les professionnels…
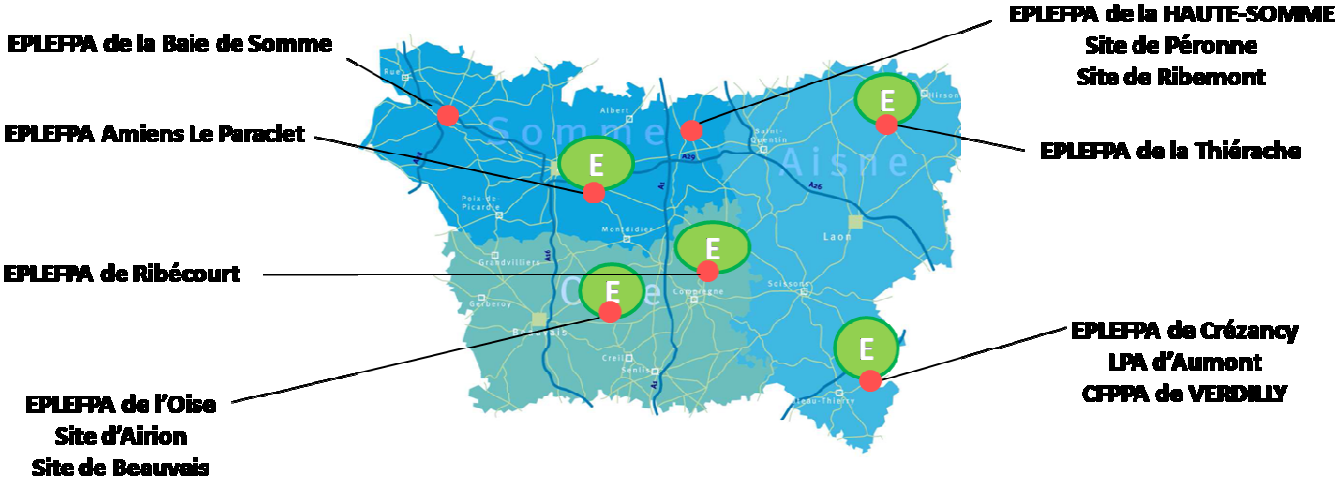
EXPLOITATIONS ET ETABLISSEMENTS AGRICOLES PUBLICS EN PICARDIE